L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS :
DIMANCHE MATIN, 13 OCTOBRE.

FEUILLETON.

HUIT JOURS
DANS
LES DJUNGLES.

PAR ERNEST CAPENDU.

XII—Suite.

Un service d'ami.

— Un rôle utile et avantageux pour tout le monde et qui ne vous attirera que de la reconnaissance. Songez donc! En contribuant puissamment à débarrasser la Compagnie, dont la navigation n'est pas libre, de tous ces corsaires qui lui causent de grands embarras, je rendrai à la Compagnie des Indes un service des plus importants, au de ces services qui ne sauraient s'oublier.

— Je le reconnais.

— D'une autre part, qui devra agir? Sir Peter Cutch, qui va être mon gendre. Il remportera victoire sur victoire, et, certes, le gouvernement du roi le récompensera aussi dignement que la Compagnie, s'il parvient surtout à s'emparer de Surcouf.

— C'est encore vrai.

— Ma fille, miss Aurora, n'en sera que plus heureuse, et même Lydia pourra l'être aussi.

— Comment?

— Je suis certain que sir James Mitcheson, le post captain, a des vues sur elle : il ne me dit pas, loin de là! Si l'affaire dont je vous parle réussit, il sera évidemment nommé capitaine.

— Il aura du moins toutes les chances pour réussir.

— Et il réussira. Vous voyez, mon cher ami, combien cette affaire serait excellente pour moi et les miens.

— Je ne nie pas cela, mais....

— Permettez-moi d'achever. Quant au corsaire, il sait qu'il doit mourir.... il ne peut que rechercher un moyen de vivre. On ne le jette pas dans une prison, on ne le fait pas souffrir; on le rend libre et on l'aide puissamment à s'enrichir. Maintenant, si sa qualité de Français le gêne et le contrarie pour agir.... qu'il y renonce et qu'il se fasse naturaliser Anglais : tout est dit.

Rouvray s'arrêta, et il regarda le gouverneur avec admiration.

— C'est une excellente idée, dit-il, je l'avoue.

— N'est-ce pas? dit sir Thomas.

— Si excellente même que je me sens presque décidé.

— En vérité!

— Oui. La situation est simple et la proposition facile. Ou il acceptera, ou il refusera. Cela dépend de lui. S'il accepte, c'est qu'il préférera vivre. S'il ne veut pas, c'est qu'il aimera mieux la mort.

— Voilà!

— Eh bien, mais, puisque je vais à la prison avec lord Edwin, je vais en profiter pour le voir et vous rendre ce service.

— Je vais vous donner un ordre en blanc pour entrer et sortir comme vous le voudrez.

— Très bien.

— Alors, c'est entendu!

— Tout à fait.

— Mon cher monsieur de Rouvray, dit sir Thomas en serrant énergiquement les mains du baron, si vous réussissez, comme je n'en doute pas, vous m'aurez rendu un de ces services qu'on n'oublie jamais.

— Oh! ne parlons pas de cela.

— Si fait, parlons-en. J'ajouterai même une chose à ce que je viens de dire. Il serait bon, je crois, mon cher ami, que vous disiez au prisonnier que l'idée de la proposition que vous lui faites vient de vous, qu'elle émane de votre esprit, et que vous, Français, vous n'avez eu cette idée que dans l'intention d'arracher un compatriote à la mort. Comme cela vous aurez toute sa confiance. Approuvez-vous?

— Parfaitement.

— Alors, vous allez partir?

— Immédiatement avec lord Edwin.

Une demi-heure après cette conversation, deux hommes montés sur deux magnifiques chevaux tartares et suivis d'une escorte imposante filaient, en sens contraire, la route que sir Arthur Lake avait prise la veille au soir, et qui conduisait de Colombo à la villa.

Ces deux cavaliers qui trottaient botte à botte, étaient lord Edwin, le chef de justice de Colombo, et le baron de Rouvray.

Il était dix heures et demie du matin, et si la route n'eût pas été profondément ombragée dans son parcours, elle eût été dangereuse à parcourir par ce soleil d'été.

A cette même heure, et comme Simone, étendue sur un divan soyeux, le visage encore pâle et les yeux rougis par les larmes, recevait les soins empressés et les tendres consolations de Lizzie, une magnifique fleur de *sundrimal* lancée dans la chambre par une main inconnue, vint tomber aux pieds de Simone.

Pour faire passer cette fleur énorme par la fenêtre, il avait fallu lui faire traverser le store avec une tige longue.

Simone la ramassa vivement : dans ce long tube rouge pourpre, panaché d'or, il y avait un petit parchemin roulé. Simone le prit et l'ouvrit.

Sur ce parchemin était tracé un seul mot en français : "Espérez!"

XIII

DEUX AMIS.

Le matin du jour où nous venons de voir Rouvray et le lord chef de justice partir pour Colombo, le geôlier était entré dans la cellule du prisonnier français.

Le prisonnier était étendu sur la paille, dans la même position que la veille et les yeux toujours ouverts : le regard était fixe.

— Ah! dit le geôlier, vous n'avez touché ni au pain ni à l'eau; ce n'est pas la peine que je vous en apporte d'autres.

— Est-ce l'heure? demanda le prisonnier.

— Non! Dès que je la saurai, je viendrai vous le dire.

Le geôlier quitta la cellule. Le prisonnier demeura dans la même position. Il semblait absorbé dans ses pensées. Les heures s'écoulaient....

Le prisonnier passa la main sur son front et se leva la tête.

— Et dire, murmura-t-il, qu'elle aurait pu être si heureuse!

Il leva les yeux vers le ciel : deux larmes coulèrent le long de ses joues et s'enfouirent dans sa barbe.

Il se redressa brusquement avec un mouvement de colère :

— Mais les heures passent, dit-il, et l'on ne me prend pas! Ce n'est donc pas pour aujourd'hui?

Il marcha en traînant sa lourde chaîne. Le jour qui filtrait par l'étroite fenêtre laissait la cellule plongée dans une demi-teinte.

Le prisonnier se promenait comme une bête fauve dans sa cage.

— Tonnerre! s'écria-t-il en s'arrêtant. Veulent-ils prolonger mes tortures en prolongeant mon existence? Je veux mourir, moi!

Il y avait quelque chose de sauvagement farouche dans l'expression avec laquelle furent prononcées ces dernières mots. Il reprit sa marche et il s'arrêta encore, mais cette fois il écoutait.

Un bruit de pas et de clefs retentissait au dehors.

— Ah! fit-il avec un soupir de soulagement; les voilà!

Et il attendit les bras croisés sur sa poitrine.

Onze heures et demie venaient de sonner à l'horloge du fort.

Le bruit de clefs retentit dans la serrure qui joua la gâche en criant; les verrous furent tirés et la porte fut entr'ouverte.

— C'est là, monsieur, dit une voix.

— Bien! répondit une autre voix. Attendez-moi dans le couloir et refermez la porte jusqu'à ce que je vous appelle.

Le prisonnier recula avec étonnement. Un homme venait d'entrer dans la cellule. Cet homme était très richement vêtu.

La porte se referma derrière lui et il avança dans l'intérieur de la cellule.

— Eh mais! dit-il en langue française, on ne voit pas clair ici!

Le prisonnier tressaillit violemment.

— Hein! fit-il avec une exclamation sourde.

L'homme s'approchait toujours de lui : ils se regardaient mutuellement. Tout à coup l'homme s'arrêta, et la fixité des regards devint étrange.

Il devait se passer quelque chose d'extraordinaire dans l'esprit de ces deux hommes.

Ils étaient là muets, à deux pas l'un de l'autre, et se regardant avec une expression de stupéfaction impossible à rendre.

Le personnage qui venait d'entrer passa sa main sur son front comme pour en éloigner une pensée.

— Non! non! dit-il, c'est impossible.

Le prisonnier tressaillit encore.

— Vous! dit-il, vous!

L'homme lui saisit les mains et les pressa avec une énergie violente.

— Toi! dit-il d'une voix étouffée, c'est donc toi, Jean Pierre! Toi ici! dans cette prison!.... Toi, menacé de mort!.... Oh!.... et moi qui croyais......

Le prisonnier se pencha vers lui :

— Mais c'est vous, dit-il, c'est vous, n'est-ce pas? Vous, mon enseigne de la *Surveillante*, vous, le baron de Rouvray!

— Oui, c'est moi!

Le prisonnier leva les yeux vers le ciel avec un regard de profonde reconnaissance. Et, saisissant Rouvray dans ses bras, il le pressa contre sa poitrine.

— Ah! dit-il, c'est bon, quand on va mourir, d'embrasser un ami!

Les deux hommes étaient là, au milieu de la cellule, les mains dans les mains : leurs regards se croisaient, et un sentiment de douce satisfaction se reflétait sur leurs visages.

— Jean-Pierre! reprit Rouvray, toi, le vieux contre-maître de la *Surveillante*, toi que mon oncle Du Couëdic a embarqué comme mousse, toi qui, le premier, m'as mené au feu et m'a appris à sauter à l'abordage d'un anglais, toi enfin qui a reçu quatre blessures pour me sauver quatre fois la vie, je te retrouve ici, en prison, et à la veille de monter au gibet.

— Que voulez-vous! les chances de la vie sont diverses, dit Jean-Pierre en souriant. Je vais mourir et je ne me plains pas.... au contraire, puisque avant de mourir je vous aurai serré la main.... Mais, comment se fait-il que je vous retrouve ici, dans une colonie anglaise, vous qui m'avez jamais aimé les Anglais, vous qui, pour la première fois, avez vu cette île à bord de la Cité de Saffren quand nous avons coulé les Anglais à Trincomaly et que nous avons planté notre pavillon sur les remparts?

— Je vous répondrai comme vous m'avez répondu : "Mais, voyons! venez vous asseoir sur ce banc, auprès de moi; j'ai l'autorisation de demeurer ici près de vous autant de temps que je le voudrai.

— Ce n'est donc pas pour aujourd'hui? dit le corsaire en désignant son cou avec un geste expressif.

— Tant que je n'aurai pas quitté cette cellule, votre sort ne sera pas décidé.

— Ah! et pourquoi?

— Je vais vous le dire, mais venez vous asseoir sur ce banc, nous serons éloignés de la porte, et si on nous écoutait, on ne pourrait pas entendre.

Jean-Pierre se dirigea vers le banc : sa chaîne traîna sur la dalle. Rouvray tressaillit.

— Vous êtes attaché! dit-il avec indignation.

— Oui, répondit Jean Pierre.

— Quelle infamie! Il ne faut pas que cela soit, et je vais....

Rouvray fit un pas vers la porte. Jean-Pierre le retint par la main :

— Laissez donc! dit-il. Que m'importe d'être attaché! La chaîne ne gêne que le criminel : elle n'est pas humiliante que lourde pour qui main qui a combattu bravement.

Et il prit place sur le banc.

Rouvray s'assit près de lui.

— Causons, dit Rouvray, et écoutez-moi....

— Avant tout, interrompit Jean Pierre, ditesmoi comment il se fait que vous soyez dans une ville anglaise, vous, Français, pendant que la France est en guerre avec l'Angleterre, et surtout pourquoi je vous vois, à cette heure, dans une prison où vous ne sauriez certainement pas me trouver? Quand vous m'aurez dit tout cela, je vous apprendrai moi, tout ce que vous voulez savoir.

— Je comprends, dit Rouvray avec un signe de tête approbatif, je comprends, et vous avez raison de parler ainsi. Je ne parlerai pas de mes campagnes de 1779 à 1782, avec mon oncle Du Couëdic, avec l'amiral Suffren, avec d'Estaing. Durant ces douze années, et j'avais seize ans à peine lors de la première, nous nous sommes peu quittés.

— Oui! vous aviez un bel avenir. Pourquoi avoir abandonné la marine.

— J'ai fait ce qu'ont fait tous les officiers nobles de la marine à cette époque; j'ai émigré....

— Pour le malheur de la marine française, et pour le vôtre, dit Jean Pierre.

— J'avais émigré par mode, continua Rouvray, non m'attendant pas à ce qui devait arriver et persuadé, comme tous mes amis, que la France ne pouvait se passer de sa noblesse, allait nous ouvrir ses portes à deux battants en nous suppliant à genoux de nous réintégrer dans nos terres.

— Hélas! l'erreur devait être fatale à tout le monde.

— Oui! Quand 93 arriva, quoique proscrit, je rentrai en France. Mon père et ma mère avaient été emprisonnés comme parents d'émigré. Je fis tout pour les sauver.... je ne pus réussir. Leurs têtes roulèrent sur l'échafaud comme avaient roulé celles de Louis XVI et de Marie-Antoinette! Comment ne fus-je pas pris et guillotiné? Je l'ignore. Je ne quittai la France qu'à la fin de 93. Proscrit et sans argent, car tous mes biens avaient été confisqués et vendus, je vécus comme vivaient beaucoup de mes semblables. En 1795, j'étais à Londres. Une vieille tante qui avait épousé jadis lord Lansdowne et qui était veuve, mourut en me laissant dix mille livres sterling. Le revenu me suffisait pour vivre convenablement. J'avais le spleen à Londres, je pris la résolution de quitter l'Angleterre. Comme je ne pouvais rentrer en France, tout le reste de l'Europe me devenait antipathique. Alors je m'embarquai, résolu à faire un second voyage pour attendre un meilleur temps. Je partis en 1796, et je fis le tour de l'Afrique. Puis je parcourus l'Arabie, la Perse et les Indes. Voilà pourquoi et comment je suis à Ceylan depuis trois mois.

— Oui, dit Jean-Pierre, cela est facile à comprendre. Mais pourquoi êtes-vous venu aujourd'hui dans cette prison pour me voir sans savoir qui j'étais?

— Je suis à Colombo chez sir Thomas Hurdwar, le gouverneur de l'île. Sir Thomas était le cousin germain de lord Lansdowne, le mari de ma tante, avec lequel il avait eu des relations suivies. L'espèce de parenté très éloignée qui régnait entre nous a été cause du charmant accueil qu'il m'a fait à mon arrivée à Colombo, et que j'ai du reconnaître en acceptant l'hospitalité qu'il m'offrait.

— Mais pourquoi êtes-vous venu dans cette prison?

— Vous allez le savoir. Hier au soir, lors de l'arrivée du *Burgundy*, nous apprîmes à la fois et la prise d'un corsaire français et la récompense d'un sac de roupies, soit deux cent cinquante mille francs, argent de France, promise au **navire qui s'emparerait de Surcouf.** Une idée vint à l'esprit de sir Thomas : il pensa que ce corsaire français prisonnier pourrait être fort utile en pareille circonstance, et qu'en lui promettant la vie sauve, une terre et des esclaves à Ceylan et une part dans le bénéfice de la prise, il aiderait probablement à s'emparer de Surcouf. Pour les Anglais, les corsaires n'ont aucun patriotisme : ils ne songent qu'à s'enrichir, n'importe de quelle manière. De plus, comme ce serait le navire de sir Peter Cutch qui ferait la prise, sir Peter Cutch aurait certainement une récompense du gouvernement et il serait nommé commodore. Or, sir Peter Cutch est le fiancé d'une fille de sir Thomas.

— Je comprends à merveille. Vous venez me proposer d'aider à livrer Surcouf moyennant la vie sauve et une récompense honnête.

— C'est cela même.

— Ce que je ne comprends pas, c'est que vous vous soyez chargé d'une telle mission.

— Non seulement je ne suis chargé de cette mission, mais encore j'ai provoqué, autant que j'ai pu, l'offre de cette mission.

— Ah!

— Oui.... et pour une cause que je n'ai pas besoin de vous dire, car elle vous est étrangère. Qu'il vous suffise de savoir que c'était pour faire une bonne action. Malheureusement, il y a eu erreur. J'étais bien loin de m'attendre à vous retrouver et à vous voir ici. Mais aussi pourquoi avoir pris un nom qui n'est pas le votre : sur les registres, j'ai lu Norval! Ce nom n'est pas le votre, je le répète!

— Ce nom n'est pas le mien!

— Sans doute. Vous ne vous êtes jamais appelé Norval, vous vous êtes toujours nommé Jean Pierre.

— Jadis, oui, je n'avais pas d'autre nom. J'étais l'enfant du hasard, je n'avais jamais connu ni mon père ni ma mère. En 93, j'arrachai des prisons de Marseille plusieurs pauvres gens : parmi eux était mon père. Un signe que j'ai au bras et quelques circonstances de la vie passée me firent reconnaître. Six mois après, mon père mourait chez moi et, comme il n'avait rien, il me dit en mourant : "Je te laisse tout ce que je puis te laisser : mon nom!" et il me remit un acte dans lequel ce nom était inscrit. Voilà pourquoi je m'appelle Norval.

— Ceci est clair, mais il y a une chose qui ne l'est pas, dit Rouvray.

— Laquelle?

— Pourquoi vous êtes-vous laissé prendre?

— Parce que j'ai bien voulu.

— Et pourquoi l'avez-vous voulu?

— Pour être pendu par les Anglais à Colombo!

— Jean Pierre! parlez sérieusement!

— Je parle très sérieusement.

— Mais c'est impossible!

— Cela est cependant.

Rouvray regarda fixement son interlocuteur qui soutint ce regard sans sourciller. Il y avait même dans sa physionomie une telle détermination, une telle puissance de froide volonté, que Rouvray fit un geste de douleur et d'impuissance.

— Mais, reprit-il, pourquoi avez-vous supposé que les Anglais vous pendraient à Colombo plutôt qu'autre part?

— Parce que j'avais imposé cette condition avant de me rendre.

— Vous avez imposé, pour condition, d'être pendu à Colombo?

— Oui. Quand les Anglais ont monté sur le pont de ma corvette, j'étais sur mon banc de quart : j'avais devant moi deux tonneaux de poudre et dans la main ma pipe allumée...... Il y avait une traînée de poudre sur les tonneaux. C'était le second du *Burgundy* qui venait arriver à la prise......

"Je me rendrai, lui dis-je, à une condition, c'est que je serai pendu à Colombo, mais à Colombo seulement et dans le Djungle qui est derrière la villa du gouverneur. Engagez votre parole et je jette ma pipe à la mer.... Si vous refusez, si vous hésitez...... nous allons sauter tous!

"J'abaissais ma pipe; l'Anglais consentit. Il me donna sa parole que je serais pendu à Colombo, dans le djungle qui est derrière la villa du gouverneur. Cela dit, je jetai ma pipe à la mer et je me constituai prisonnier. Vous voyez que je suis certain d'être pendu à Colombo."

(*A continuer.*)

Liste des Lettres.

Nlle Orléans, 13 octobre 1867.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, pendant la semaine, de 8 heures du matin à 1 heures de l'après midi, et le dimanche de 9 h. à midi.

A

Abadie Guillaume | Abadie Pierre | Andree G H
Acer Philippe | [illegible] | Augustin D

B

Bayon Dr | Babey Théodore | Blanque Paulin
Baudé F W | Baudet F | Bouchard L D
Barnes C | Bernard J N | Bournes
Breitte A W | Bourgeois L | Bertin J B
Beia-gerine Sour bon | Boscum F Mme | Boeheger L A
Bittel Michel | Bezaud [illegible] | Beck A
Bineaud Leon | Bazin Mme | Barthe Joseph
Borgne Paulin | Botto Antoine | Bourdon Antoine
Borne Dr | Brochet P | Bourdy
Boucheteau Louise | Bonafond Angelo | Bourgeois Angelo
Boo Paul | [illegible] | Bourgaiss
Bourg Rozemon | Bonie Michel | Brutene D L

C

Caseyoux Jean | Cascevue P A Dr | Castillo Genaro
Casciaeux Emile | Cantin A Mme | Casmir A
Carrie F P | Corbpanier M B | Castano Sr J A
Carson Josephine | Caarn | Caterve C
Cassiere P | Chevalier Vlex | Cecile J B
Celles Joseph | Choppin Louis | Constant P
Cortez Jose | Clamell A Mme | Cordeiro Giuseppe
Conrade François | Coste Bez Z Mme | Cormier P T
Code Henri | Conté Ernest | Cassacole Lazaro

D

De Leo Gabriel | Delpit E L | De Cola Isidro
De Vallieri M | De Verres Ve N | Defaux Mme
De Petitville L | De a Grov C Mr | Delgia Rafaello
Davezac Vve Mme | Descorde Gris | Diame te A
Delmas J T | Delachet C L | Dier P
Danton | Doncloevaile H | Droux M T
Dupin P O | Dalson O | Duplex H Mme
Debenseas T | Darras prof | Dupont et Alex
Davan Marius | Daron T | Dufroy Felix
Dabes B | Dupuy H S Me | Dufour Pierre
Dumay Maria | Dupuy R | Dupuy Mme

F

Fabaron Eugene | Faivre J | Framangue F
Fastrau S G | Fabre Jaymes Frid | François J
Ferand & Andre | Ferrat J Mme | Feuillolos Ernest
Forstall T | Fournier J | Forestier Ubin

G

Gaspard A Mme | Garcia F... do | Gaudin J
Gonzales Henri | Gi S...f | Gonzales Francisco
Guyenne E S | Gonzales Mme | Guillame M J
Guerin Hercule | Guinaud Vve Me | Guenot A J

H

Haydel J & Co | Harry L | Helphen Alcide
Hecker N P | Hert L .. Mme | Houcre Paul
Hugonin C

J

Jacob & Rideau | Jaquenin R Mme | Jacquillard Vve B
Jose (negt) | Jourdain A Mme

L

Lausende Theodore | Larrieu D L Mme | Lacroix J A
Landrodie Charles | Lavigne E | Laurier J J
Laliande J B | Lautry Théophile | Lacube J P
Labeste Vve Mme | Lasisseigne Ignace | Lazar F
Larre Jean | Laury P S | Lacour J B
Lacas Raymond | Lassue P A | Labranche Melvina
Levailant Arthur | Leonce Clément | Leblanc M
Lebrun L Mme | Leblanc Ernest | Lévéje G
Lezier René | Lesseps A | Legros A Mlle
Leblanc Joseph | Le Roux J Mme | Le Besque F H
Lasmond Charles | Lignon Giuseppe | Lussandri F
L Pineda Giuseppe

M

Marsoudet P | Mahalin Vve Mme | Maspero L A
Marion Albert | Martin Vve Mme | Marie E
Martinaud Alphonse | Marin C | Meuzillio Charles
Mary Louis | Merveux P D | Mouisufato Eugene
Meyo S | Morin P | Montebrun Rev
Missoni Andrea | Martine J B | Moisson Henry
Moller & Thebaud | Moraress | Moutes Manuel
Monseigneur l'Archevêque

N

Neville M Mlle | Noe Etienne

P

Pallier Gregorio | Pausas Jean | Peyssal Eugene
Prados Victor | Pascal Jacques | Petit J
Prescepior A | Pee Joseph | Pesson A
Poderin Vincenzo | Peron F | Prelona Mme
Petit Jean | Petit Lome | Paquette P
Pener C | Philippe Etienne | Pignatel A
Poey Adelaide | Plessinateur | Pons A
Plessidame J G | Poutot Mme | Pothier E Mme
Puig José

Q

Quintal A Mme

R

Rapp J | Ramond Vve Z | Raudanes B
Rando Giuseppe | Ramos P | Regnier Arthur
Rebours A | Richard Napoléon | Riviere Jean
Ribereau J Mme | Reinfeau A F | Roche Francis
Rousselu | Rousset L Mme | Rodriguez M
Robelet H | Ruliat Jacques

S

Sarazin Pierre | Sangrosse P | St Amant C Mme
St Cyr F | Santini Louis | Sandoppi Ignazio
Servant Manuel | Scienty Michel | Seize Baptiste
Sylva Mme | Silvia Albert | Soladi Antonio
Stara F J | Sulpice J Mlle

T

Terrillon F | Trautzira Felici | Trenchard L A
Teillard Etienne | Tmeoun Edouard | Muse
Tatebeuf M M | Tooke A Mme | Troxant L Mlle
Thelemaer Rev | Troschen Lucien | Tradeau A Z

V

Voltair | Villa Salvador | Verdalle J
Vosier Henry | Volsin Vve T | Vadeboncœur U

Z

Zwitanich Nicolo

INITIALES.

Monsieur le Président de la Société de Secours Mutuels de Sainte Sophie.

R. W. TALIAFERRO
Maître de Poste.

O. B. GRAHAM & Co.,
139........RUE GRAVIER........139

ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU

"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

A PPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à caleçons, chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Blay, linge fil, toile Planter's, toile Manufacturers, mouchoirs, ... damas en pièces, drap damas, nappes et serviettes, diapres, Huckaback, drap en fil, linge, ... Hollande, Burlaps, toile à voiles, ... toile à jupons, ... indiennes rouges, mouchoirs Madras, coton en bobines et fil de chanvre, etc. 14 jan—1an

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

NLLE ORLEANS à	Prix. 1re Classe	Entrepont	Fret.
St-Thomas	$50 00 or	$44 00 or	$27 50 or
Havane	40 00	30 00	10 00
Porto Rico	160 00	80 00	35 00
Hayti	160 00	75 00	35 00
Santiago de Cuba	145 00	75 00	35 00
Jamaïque	150 00	75 00	37 50
Guadeloupe	140 00	75 00	37 50
Martinique	140 00	70 00	35 00
Ste Lucie	145 00	72 50	37 50
St Vincent	150 00	75 00	37 50
La Grenade	150 00	75 00	37 50
La Trinidad	160 00	80 00	37 50
Demerari	165 00	80 00	41 25
Surinam	170 00	85 00	42 50
Cayenne	170 00	85 00	42 50
Carthagène	175 00	85 00	41 25
La Guayra	165 00	85 00	41 25
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Ste Martha	165 00	82 50	41 25
Colon	165 00	85 00	41 25
	1re classe.	3me classe	Entrepont
Buenaventura	224 36	168 75	167 27
Guayaquil	266 63	243 31	133 05
Payta	278 09	248 31	138 66
Lambayeque	295 03	207 20	147 51
Huanchaco	295 03	207 20	147 51
Casma	304 49	271 86	149 85
Huacho	304 49	271 72	157 34
San Jose	295 03	287 20	147 51
Pacasmayo	295 03	207 20	147 51
Callao	318 70	230 72	159 33
Tambo Mora	332 90	365 13	166 45
Pisco	332 90	365 13	166 45
Chincha	332 90	365 13	166 45
Chala	361 31	323 60	180 65
Islay	375 51	347 74	187 75
Arica	384 98	337 20	192 49
Iquique	398 18	371 01	199 50
Mejillones	398 18	371 01	199 50
Iquique	399 18	371 01	199 50
Tocopilla	408 05	346 80	204 32
Cobija	408 65	346 80	204 32
Chanaral	418 12	366 34	209 06
Caldera	418 12	366 34	209 06
Carisal Bajo	422 83	363 08	211 42
Huasco	422 83	363 08	211 42
Coquimbo	427 59	399 81	213 79
Valparaiso	441 79	414 62	220 89
San Francisco	255 27	231 56	121 18
Acapulco (Manzillo)	242 35	194 97	104 07
Punta Arenas	257 05	180 00	106 00
Realejo (Corinto)	265 20	236 25	133 30
La Union	270 50	211 56	135 25
La Libertad	263 75	236 75	143 75
Acajutla	249 00	222 00	134 50
San José	257 25	237 25	134 20

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 24 pont arrière de la Nlle-Orléans Saint Nazaire $220 or. Passage dans une cabine 2e pont avant.... 135. Passage d'entrepont.... 100.

Un supplément de $20 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au dessous de 3 ans ne paient pas. Les enfants de 3 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi-place. Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarquant pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de maistrance.

Une cabine à deux couchettes réservée pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 18 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
16 avril—1an / L S L 127, rue de la Commune

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

PEREIRE " Duchesne...Samedi 19 oct.
VILLE DE-PARIS " Surmont...Samedi 2 nov
EUROPE capitaine Lemarié...Samedi 16 nov
ST-LAURENT " Bocande...Samedi 30 nov

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $130 | Seconde cabine, $85

POUR PARIS.

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,

Première cabine, $135 | Seconde cabine, $88

Les bagages seront enregistrés pour Paris. Soins médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques tant du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

3avril—1an V. PERRILLIAT, 127 rue Commune.

Nouvelle-Orléans à St. Nazaire
VIA HAVANE.

Le steamer Français

GUYANNE,

Partira pour le port de la Havane, le 19 octobre, à 7 heures et demie du matin, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.

Pour fret ou passage, s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT, agent,
2 oct 127 rue de la Commune.

Communication directe entre la NOUVELLE-ORLEANS ET HAMBOURG.

Les vapeurs de la COMPAGNIE HAMBURG AMERICAINE

BAVARIA, 2400 tonneaux, capitaine J. Meier,
TEUTONIA, 2400 " W. Bardua,

Partiront comme suit :

	de Hambourg,	de Southampton	de la N. O.
BAVARIA,	1 Oct.	4 Oct.	15 Nov.
TEUTONIA,	1 Nov.	4 Nov.	15 Déc.

Les vapeurs suivants seront tous mis plus tard.

PRIX DU PASSAGE

	Cabine,	entrepont
De la N. O.	$150 00	$...
Du Havre,	$130 00	$...

Cet horaire de passage du Havre à la Nlle-Orléans. Les vapeurs de la ligne de New York partent chaque Samedi.

S'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & Co. Agts Gén.
MAURY & Co. Agts de passage,
C. B. RICHARD & BOAS, Agts Gén. de passage à New-York.

MM Maury & Co continuent à délivrer des traites et des passages de la Nouvelle-Orléans à Hambourg ou aux ports du continent, par la voie de New-York, par les steamers de la Compagnie des paquebots Hambourg-Américains.

KUNHARDT & Co, New York,
21sept Agence générale.

STEAMERS DE LA LIGNE INMAN.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool, par steamers.

LE STEAMER

CITY OF LIMERICK,

Commandant LOCKHEAD,

du port de 1,550 tonneaux, partira le

10 octobre.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER, Agents,
28 sept—1 an. Rue Gravier, No 109.

L'Exposition de Paris.

La Ligne Inman.—Steamers de la Malle. *Départ du Pier No 45, North River, New York.*

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or :

New York à Liverpool, $115. Aller et retour, $175.
New York à Londres $115 Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125. Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

De la Nlle-Orléans à New York.

POUR TOUT LE VOYAGE,

CINQUANTE PIASTRES.

La route la moins coûteuse et la plus agréable pour New York, par la voie de

SAVANNAH.

Pour New York, $50. Pour New York $50.

Les steamers suivants, neufs, fins marcheurs à aubes et de première classe, partent de Savannah pour New York, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS.

Ligne Murray, Depart les lundis, LEO, Comnt. Dearborn, VIRGO, Comnt. Buckley.	Ligne Atlantic C. M. S. S. Co. Depart les samedis HERMAN LIVINGSTON, C. mmt. Baker, GEN. BARNES, Comnt. Morton.	Ligne Empire départ les samedis SAN SALVADOR, Comnt. Nickerson, SAN JACINTO Comnt. Atkins.

Les emménagements sont supérieurs à ceux de tous les steamers de la côte du Sud.

La table est fournie de tout ce que les marchés de New York et de Savannah peuvent fournir de mieux.

Il y a de beaux wagons à coucher sur tous les convois de nuit, de Mobile à Savannah.—De la Nlle-Orléans à New York, cinq jours et demie.

On peut acheter des billets, pour tout le voyage, au bureau du "Mobile and Great Northern Rail Road," dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, et au No 104 de la rue de la Commune. Ces billets sont bons pour l'un ou l'autre de ces steamers.

Demandez les billets pour voyager par la voie de Savannah.

GEO. A. McCLOSKEY,
26 juin—3m Agent général pour les voyages.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York, LIGNE DU "STAR."

MORNING STAR	3500 tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2500	"	——
MISSISSIPPI	2200	"	——
MERRIMACK	2200	"	——
MONTEREY	1400	"	Edwards,
MARIPOSA	1400	"	Quick,

Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à
CREEVY, NICKERSON & CO, agents,
33 rue Carondelet, Nlle-Orléans
Geo. B. HARTSON, président,
1er déc '66—1 an No 5, Bowling Green, New-York

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants :

GEO. CROMWELL..........CORTES,
GEO. WASHINGTON..........GEN. MEADE,
GEN. GRANT..........SHERMAN.

Le steamer

CORTES,

commandant S. Whitman,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Le SAMEDI, 19 octobre, à 6 heures du soir

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 61

POUR LE HAVRE—Devant partir d'ici au 10 octobre—Le trois-mâts américain de voilier de première classe, WM ROBERTSON, capt Reed, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, prendra comme ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à WM R. BUDDENDORFF, No 135, rue Commune, ou à CREEVY, NICKERSON & CO., 33 rue Carondelet.

ST. LEON DESTEZ,
COURTIER,
63........RUE TOULOUSE........63
Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également son attention à la location des maisons et magasins. 4jan—1an

VILLES DE BAINS.

LE STEAMER "CREOLE",

Pour la Baie St-Louis, la Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs. PRIX REDUITS.—NOUVEL ARRANGEMENT

Le beau steamer CREOLE, à basse pression, très fin marcheur, commandant Charles Walker, reprendra son service régulier, comme suit :

Les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin du Chemin de fer Pontchartrain.

Le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Retour :

Le Créole part d'Ocean Springs les Mercredis soir et Les Vendredis matin et les Dimanches soir.

Il part d'Ocean Springs pour Pascagoula tous les Dimanches à 5 heures A. M.—Retour de Pascagoula tous les Dimanches et Mercredis.

Le service sera régulier, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

N. B.—Les bagages seront expédiés pour les susdits ports par le N. O. Express Co, bureau 146 rue Commune, sous l'hôtel St-Charles. Tout fret expédié doit être marqué pour le steamer Créole.

Pour plus de détails, s'adresser à
PETER MARCY,
7 oct—1m Rue Carondelet, No 28.

Arrangement d'hiver.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington

Le steamer

LAURA.

solide, fin marcheur, à basse pression et portant la malle des Etats Unis, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, (si le temps le permet) *tous les jours*, dès le 1er octobre, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; il sera de retour le lendemain, à temps pour le convoi de 10 heures et demie.—Le SAMEDI, le LAURA partira après l'arrivée du convoi de 3 heures P. M.

Le Dimanche les excursions continueront jusqu'à nouvel ordre et le bateau sera de retour le LUNDI à temps pour le convoi de 8 heures et demie A. M.

Les propriétaires du bateau ne seront pas responsables des dommages causés.

Le fret devra être payé au dépôt du chemin de fer Pontchartrain.

20 sept 67. L. J. FRIGERIO Sn.

Bâteau régulier de Bladon Springs,

Partant de Mobile, tous les SAMEDIS après-midi, à 4 heures, et arrivant à Bladon Springs le DIMANCHE, à midi.—Le bateau à vapeur PRAIRIE STATE, capitaine Franck Stone,—Retour : Il part de Bladon Springs tous les JEUDIS, à 9 heures du matin, il arrive à Mobile le VENDREDI matin, à 6 heures. Les passagers qui partiront de la Nlle Orléans, par le bateau de la malle du vendredi, arriveront à Mobile à temps pour prendre le "Prairie State" le samedi, à 4 heures, pour Bladon Springs qui est à 150 milles au-dessus de Mobile et à 4 milles de la rivière Tombigbee. Il y aura des voitures à "Mitway Landing" tous les dimanches et elles attendront l'arrivée du bateau. SINNOTT & ADAMS,
30 sept—1m Commercial Place, No 25.

Bateau régulier de Bladon Springs,

Partant de Mobile, le MARDI, à 4 heures de l'après midi, arrivant à Bladon Springs le MERCREDI, à 10 heures du matin.—Le bateau à vapeur CLARA—H. B. Johnston, capitaine. Retour : il part de Bladon Springs, le SAMEDI, à 6 heures du matin, arrive à Mobile le DIMANCHE, à 5 heures du matin. Les passagers partant de la Nlle-Orléans, par le bateau de la malle le LUNDI, arriveront à Mobile à temps pour prendre le CLARA, le MARDI, à 4 heures de l'après midi. Il y aura, au Wilkins's Landing, des voitures attendant l'arrivée du bateau. Les personnes désirant se procurer des cabines, se peuvent, en s'adressant aux agents.

SINNOTT & ADAMS,
9 oct—1m 25 Commercial Place.

COMPAGNIE DE PAQUEBOTS DU BAYOU SARA.

Le LAFOURCHE,

Capitaine W R Greathouse—L. Baybi, commis, part de la Nouvelle Orléans
Tous les MERCREDIS à 10 heures du matin,
Et " SAMEDIS, à 5 heures du soir;
Le WILD WAGONER, est en réparations.
A. C GODDIN, Président
8 oct—1m

Grand chemin de fer de la Nouvelle Orléans des Opelousas et de l'Ouest et la Compagnie de transport et de la malle des Attakapas.

Fret pour les débarcadères du Bayou Teche.

TOUTES les fois qu'il y aura des lignes d'opposition entre la Nouvelle-Orléans et les points du Bayou Teche, il sera fait une réduction de 50 pour cent sur le tarif du fret (through freight) de cette ligne, tel qu'il a été réduit, amendé et adopté le 1er juillet 1867. Le taux régulier ne sera jamais excédé.

A. M. SEGER,
Président de la Compagnie du chemin de fer.
T. TUPPER.
10 juillet Président de la Compagnie de transport des Attakapas

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis.

Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M. Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,

Capitaine Wm. B. Richardson partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M. Cairo, Memphis Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN,

Capitaine J. M. White,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus pour Cairo, Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St. Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

P. S. Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg avec les paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret avec le privilège de rembarquement.

Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord.

P S—Des chars extra seront ajoutés aux trains partant de Memphis et de Cairo, pour la commodité des voyageurs arrivant par les dits bateaux.

GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas No 17,
A. BRITTON & CO, rue Front, No 7,
16fév—1an

Un avenir brillant pour le Sud!

ARTICLES

Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171........RUE POYDRAS........171.

(Entre St Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE

Levi, Navra & Co.,

174........RUE DU CANAL........174.

(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ et de tous les ARTICLES DE MÉNAGE, les FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les derniers perfectionnements—

Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première main et de vendre aussi à plus bas prix et même à aussi bon marché qu'aucune autre maison des Etats Unis. Ils continuent de faire et fabriquer ce qui les honoreront de leur appui.

A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur genre d'articles. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets pussent être manufacturés au Sud.

Diplôme, médaille en argent et $50 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE.

Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE.

Diplôme et $50 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.

$50 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.

Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant acheter ailleurs. Ils les convaincront qu'ils ont un plus grand stock, un plus grand assortiment et vendent à meilleur marché qu'aucun autre établissement du pays, sans excepter New York.

LEVI & NAVRA,

Rue Poydras, No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet.—Succursale : No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.
21 mars—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu : Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Bassin.

Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15février—1an

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIE,
5 janv—1an No 37 rue Vieille-Levée.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 36, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov—1an

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ A LA NOUVELLE ORLÉANS D'APRÈS LA RECETTE D'UN MÉDECIN PRATIQUANT DU SUD, d'une science reconnue, composé de la meilleure ECORCE QUINQUINA ROUGE DU PEROU choisie spécialement à cet effet.

Les PROPRIÉTAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PERL & Co.,
seuls propriétaires et fabricants.
NLLE-ORLEANS (Lne.), 136, rue de Chartres.
Geo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 59, [Agents pour la vente en gros].
A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 26 mars—1an

Compagnie Ætna d'Assurance de la vie, Hartford, Conn.

ACTIF..........$5,000,000

Organisée en 1820.

"Cinquante pour cent de dividende"—Elle n'a jamais mis une réclamation en litige".

ELLE PAIE PROMPTEMENT.

Wm E. FITZGERALD, agent,
7mai—1an Rue Carondelet, No 7

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, à la Nlle-Orléans.
RUE DU CAMP, No 78.

1866

CINQUIEME ETAT ANNUEL :
Primes pour l'année 1866..........$613,114 77
Pertes, &c., payées dans l'année 1866.. 441 896 91
Actif le 31 décembre 1866..........390,673 85

Cette Compagnie assure, comme par le passé, contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, aux taux courants des primes.

ALFRED MOULTON, Président.
Wm M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, secrétaire.

—Directeurs—

A. MOULTON, | E. K. CONVERSE
A. H. MAY | B. P. ETHELL,
JOHN T. MOORE, | ROBERT HARE,
JOHN C. ROGERS, | JOS. E. ISENHOUR
Wm. M. PERKINS, | JOS. HOY,
J. M. ALLEN, | J. H. LUDWIGSEN.

22sept—au 1er janv.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du mardi 17 sept. les convois de ce chemin de fer partiront comme suit :

De la VILLE, A. M.	Du Lac, A. M.
6 ... char à cheval.	5½ ... à vapeur
7 ... "	7 ... "
7½ ... "	8½ ... "
9 ... "	9 ... "
10½ ... "	11 ... "
MIDI ... "	1½ P. M. "
2 P. M. "	2½ ... "
3 ... "	3½ ... "
4 ... "	4½ ... "
5 ... "	5½ ... "
6 ... du soir	6½ du soir
7 ... "	7½ ... "
8 ... "	9 ... char à cheval.

Passage pour aller et venir, le même jour, 25 cts

Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Passage, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

GEORGE PANDELY,
4 avril—1an Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M. et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin de fer et les débarcadères du Teche, sera reçu tous les jours (excepté le dimanche) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

G. W. R. BAYLEY,
14août Surintendant.

Grande Route de la Malle du Sud
PAR LA VOIE DE

Canton, Grande Jonction, Chattanooga, les Sources de la Virginie, Lynchburg et Washington.

La ligne la plus courte et la plus directe de la *Nouvelle Orléans à Washington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston.*

La seule route

sur laquelle il n'y ait que des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans à New York, et aucune frais de ferry ou d'omnibus.

Prix—De la Nouvelle-Orléans :

Memphis	$21 50	Columbia	$42 65
Decatur	26 75	Raleigh	52 50
Nashville	35 35	Knoxville	35 75
Louisville	37 75	Bristol	42 25
Cincinnati	41 25	Virginia Springs	43 75
Columbus Ohio	46 25	Lynchburg	50 25
Cleveland, Ohio	50 75	Petersburg	52 50
Buffalo	54 25	Norfolk	51 25
Chutes Niagara	56 75	Richmond	53 55
Atlanta	29 50	Washington	54 50
Augusta	37 00	Baltimore	56 15
Charleston	42 50	Philadelphia	59 65
Savannah	4 00	New York	63 00
Wilmington	50 25	Boston	68 50

Deux convois exprès partent de la Nouvelle-Orléans tous les jours, à 7 heures du matin et à 7 heures du soir, et se relient à Decatur pour Nashville, Louisville, Cincinnati, &c, à Chattanooga, avec des convois pour Atlanta, Augusta, Charleston, Savannah et tous les points de la Géorgie et des Carolines.

C'est la seule route qui est transportée la grande malle.

Il y a des chars de nuit dans tous les convois.

Le bagage est marqué pour tout le voyage et il n'y a nul délai ni détention sur cette ligne.

Pour les billets, s'adresser au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel; aux hôtels St-James et St Charles et au dépôt du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

D. H. FEUER,
25 juillet—3m Agent général au Sud.

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL..........$5,000,000.

R. G. MUSGROVE, agent général.
63......Carondelet......63.

BROOKS, MACDONALD & Co

Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET, No 60,
Nouvelle-Orléans,
James M. Brooks, Lé H. LeGay, Hugh Macdonald

THOS. B. BODLEY, & Co.

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de

MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES
MACHINES A FLECHES A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &

constamment en magasin.

Agence générale du Sud-Ouest, pour la vente des moteurs portatifs de Wood & Mann et des moulins à mais et farine, patentés de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 9,
[illegible]

Champagne! Sparkling Moselle!

CHAMPAGNE carte blanche de Burgeff & Co, Hochheim, deux marques choisies en France et aux Etats-Unis.

A vendre par PAUL ADOUE & CO.,
Seuls agents, 20 rue Toulouse.

GRAINES DE JARDINAGE,
DE LANDRETH.

RECOLTE DE 1867.

LE soussigné a maintenant en magasin un choix de GRAINES DE LEGUMES reçus de l'établissement de D. Landreth & Son à Philadelphie. Il a également une provision d'OIGNONS.

Les marchands de la campagne peuvent s'approvisionner chez lui de graines par boîte, cent ou mille papiers.

H. HAFNER.

Rue St Charles No 105, en face du théâtre St Charles.

LES CERCLES "ARROW"

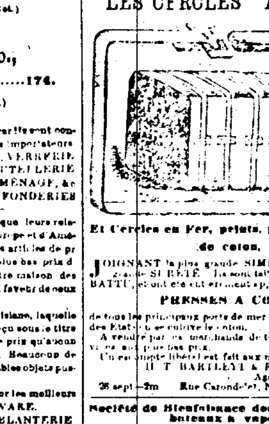

Et Cercles en Fer, prêts, pour les balles de coton.

JOIGNANT la plus grande SIMPLICITÉ à la plus grande SURETÉ. Ils sont faits du meilleur FER BATTU, et ont été entièrement approuvés par les

PRESSES A COTON

de tous les principaux ports de mer et par les planteurs des Etats qui cultivent le coton.

A vendre par les marchands de toutes les principales villes au plus bas prix.

Un escompte libéral est fait aux marchands.

H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE,
Agence générale,
26 sept—3m Rue Carondelet, No 43 Nlle Orléans.

Société de Bienfaisance des Capitaines de bateaux à vapeur.

Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1867.

LA résolution suivante a été adoptée, aujourd'hui, par la Société de Bienfaisance des capitaines de bateaux à vapeur—

"Il est résolu, qu'à partir du 1er septembre 1867, tous les bateaux à vapeur qui naviguent sur le fleuve Mississippi et ses tributaires chargeront vingt-cinq pour cent de fret de plus pour tout le coton qui ne sera pas retenu par des cercles de fer et parfaitement et complètement recouvert de toile d'emballage.

25 juil—2m C. T. REEDER, secrétaire.

Les Cercles en Fer de Fassmann
POUR LES
BALLES DE COTON.

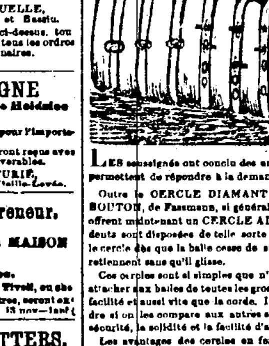

LES soussignés ont conclu des arrangements qui leur permettent de répondre à la demande de cercles en fer.

Outre le CERCLE DIAMANT et le CERCLE A BOUTON, de Fassmann, si généralement employés, ils offrent maintenant un CERCLE ALLIGATOR dont les dents sont disposées de telle sorte qu'elles embrassent le cercle dès que la balle cesse de subir la pression et la retiennent sans qu'il glisse.

Ces cercles sont si simples que n'importe qui peut les attacher aux balles de toutes les grosseurs, avec la même facilité et aussi vite que la corde. Il n'ont rien à craindre si on les compare aux autres sous le rapport de la sécurité, la solidité et la facilité d'attache.

Les avantages des cercles en fer sont généralement reconnus, mais il n'est pas hors de propos d'appeler l'attention des personnes intéressées sur la chaude recommandation des compagnies, des capitaines de bateaux à vapeur, des propriétaires et agents de steamers et de bâtiments à voiles, recommandations publiées récemment dans les journaux de la Nouvelle-Orléans.

CHAMBERS & LATTING,
Rue Carondelet, No 61, Nlle-Orléans.
21 juillet—3m

Clarificateur de Sucre, de Jordan.

CETTE machine est simple, parfaite, durable et le prix en est modique. Aucun procédé de vide n'y est employé. Elle est si simple, qu'un enfant de quinze ans peut la faire fonctionner. Elle ne se dérange pas facilement et ceux qui l'ont ne disent que c'est une perfection. Le propriétaire de la patente la vendra, à des conditions raisonnables, sur toutes les habitations de la Louisiane, et aux individus qui s'adresseront aux agents indiqués plus bas. Le clarificateur a obtenu un succès complet sur l'habitation de M. T. W. Picou, paroisse St-Jean-Baptiste, près le Bonnet-Carré Lne; le sucre et la mélasse (rectifiés) ont été vendus sous le nom de golden syrup) furent vendues plus haut prix du marché, par M. Edward Shiff, négociant, No 166 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans. Les planteurs suivants de la Paroisse St-Jean-Baptiste, Lne, ont employé cette excellente machine : MM. Montgomery, Leola Luke, Henry C. Story, paroisse St-Bernard, Lne. Voir le certificat.

Le Clarificateur convient très bien pour la mélasse qu'il rend égal au "golden syrup". On peut obtenir des renseignements, par lettre ou personnellement, en s'adressant à

R. G. HEARTT,
No 29 Commercial Place, Nlle-Orléans.

Hôtel St-Charles,

Nlle-Orléans, Lne. 23 août 1867.

A M. W. A. Jordan :

Cher monsieur—Comme vous avez reçu une patente des Etats Unis pour clarifier le jus de canne, et un annonce portant ma signature à publier dans le PICAYUNE de la Nouvelle Orléans du 13 août, je déclare que votre patente n'est pas un empiétement sur la mienne qui s'applique aux gaz sulfureux à la défécation et la clarification du jus de canne.

R. A. STEWART.

Paroisse St-Bernard, Lne.

Habitation Story, à 9 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, 16 mai 1867.

A M. W. A. Jordan :

Cher monsieur—Je me suis servi pour mes récoltes de sucre de 1865—6, de la machine faite et montée par vous pour clarifier le jus de canne par les vapeurs du soufre. La couleur et le grain du sucre ou surtout des plus beaux. J'emploierai toujours cette machine que je recommande aux planteurs comme étant de la plus haute importance et très économique.

Je suis respectueusement etc.,
HENRY C. STORY

Cette machine se livre, à la Nouvelle Orléans et coûte $300. Les planteurs qui l'ont demandée seront servis d'après l'inscription. On peut examiner la machine chez MM. Thos. B. Bodley & Co., à leur entrepôt de grains, No 9 de la rue Perdido, Nlle-Orléans.

N. B. Toute personne qui violera les droits de la patente sera poursuivi devant les tribunaux.

11 sept—1m.

A Louer,

Le magasin No 38, rue de la Vieille-Levée, entre Bienville et Douane. S'adresser sur les lieux. 11 oct—10

A louer.

Un beau et vaste magasin situé rue de Chartres, Nos 99 et 101. Le haut de ce magasin est très convenable pour une grande famille, ou une pension. Possession au pourra être donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à J. B. St. AMAND, 158 rue Commune, ou à l'enseigne des rues Calliope et Remparts, au Star Planning Mill. 9 oct—1m

A louer.

Une petite maison de quatre appartements avec cuisine de deux appartements, située rue St. Pierre No 288, entre Claiborne et Derbigny. S'adresser à EMILE BOUNY, 15 Carondelet, ou à LOUIS BARNETT, No 21 rue du Camp. 6 oct—

A louer.

Le grand hôtel bien connu sous le nom de UNITED STATES HOTEL, situé en face du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, dans la rue des Champs-Elysées, entre les rues Victoire et Moreau.

On louera à bail ce bel établissement, pour plusieurs années, à un locataire entreprenant.

S'adresser à C. E. GIRARDEY & Co., 4oct-5 Place de la Bourse, No 17.

A louer à partir du 1er Octobre,

La grande pension agréable et bien aérée, connue sous le nom de De Soto Hotel, située à l'angle des rues Bienville et Nlle-Levée.

S'adresser à DE GAN BROTHERS
Ou à M. MUSSON & CO.,
28 sept—12f Rue Carondelet No 3 1/2.

A Louer,

A partir du 1er Octobre, une MAISON basse en bois, située dans la rue Kerlérec, entre Claiborne et Derbigny. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, 3me District. 14 sept

P. G. MOHAN,
ENCANTEUR ET COMMISSIONNAIRE,
97........Rue St-Charles........97

entre les rues Perdido et Poydras,

S'occupe de la vente, de l'achat et de la location de propriétés, d'actions de banques et autres actions, de nègres &c; de meubles, cargaisons, provisions, comestibles; ventes des gardiens du port et de ventes du dehors.
22 sept—1m

INJECTIONS ET PILULES

DE

Dr. RICORD,

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par

E. GAUDOZ, Pharmacien,
28 aout Enc. Conti et Bourgogne

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
23 aout Enc. Conti et Bourgogne.

COmpagnie d'Assurance Germania
124......Rue de la Commune......124

CETTE COMPAGNIE a transféré ses bureaux du No 135 rue Gravier au No 124 rue de la Commune, entre les rues St Charles et Camp, dans la bâtisse de la Louisiana National Bank.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1867.
D. MICHEL,
1er oct—1m Président.

ABSINTHE SUISSE
d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en futaille. Il le fournira par au commerce, par caisses en lots à la convenance des acheteurs.

G. W. DUNBAR & SON
Rue St-Louis, Nos 12 et 14.

N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de cette absinthe qui porte sa marque de commerce et de celle de la maison Edouard Pernod.

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MERZ,

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de menuiserie de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière 10mil—1an

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS
DE TOUTE ESPECE,

Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
15 janv—1an

Dépôt du Sud—Portraits et cadres.

UN choix de Portraits, Gravures et Glaces.—Portraits et Gravures religieux, du Sud, militaires, nationaux, maritimes et fantaisie. Glaces de toute espèce, aux plus bas prix, et aussi des cadres à crédit À RAISON D'UNE PIASTRE PAR SEMAINE. Encadrement et dorure de cadres. On demande un magasin au bonne expérimenté pour parcourir la ville. Rue Gasquet, No 127, coin Derbigny

S M WHELPLEY,
22sept—1m Editeur et importateur.

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir large et de choix pour comptoirs à vendre à en gros reçus par consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds

ALEX. McCONNELL,
13 juin—1an rue Carondelet No 184.

ENTREPOT DE TABACS DU SUD.

S. FUNK
MARCHAND EN GROS

de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.

47..........Rue Gravier..........47

au coin de la rue Nouvelle-Levée

27 avril 67—1an et 147 rue Water New York

GIVEN, BROWN & CO,

N. F. GIVEN, D. A. GIVEN,
W. C. BROWN, E. B. ...

Successeurs de GIVEN, WATTS & CO,

FACTEURS DE COTON
ET
COMMISSIONNAIRES,

Rue de la Commune, No 106, Nlle-Orléans

Marchandises sèches
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,
En gros seulement.

BLANCAND & GUITET
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No 49.

L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'avoir lieu.

Changement de local.

Compagnie d'Assurance du Commerce.

LES bureaux de cette Compagnie ont été transportés au No 43 de la rue du Camp, coin Gravier.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1867.
S. B. BUCKNER Président.

MANUFACTURES DU SUD.

Fabriqué à la FONDERIE DE LEEDS, dans la ville de la Nlle Orléans.

Vis Newell,

égalant, sous tous les rapports, celles de l'Ouest et du Nord,—à vendre à aussi bon marché que toutes celles qui sont offertes en ville.

Chaudières à Sucre.

(Diplôme et ruban bleu décernés à la Première Foire d'Etat de la Louisiane),—d'une forme et d'une qualité qui ne sont pas surpassées,—à vendre aux plus bas prix.

Les commandes laissées à la Boite No 73 du "Mechanics' and Dealers' Exchange" seront promptement exécutées.

LEEDS & CO.,
3 sept—3m Au coin des rues Delord et Fouche.

ASSOCIATION HOWARD.

LES apothicaires ainsi que toutes les personnes ayant des comptes contre cette association voudront bien les présenter à ce bureau, No 9 rue du Camp, chaque SAMEDI, entre 11 heures et 1 heure.

21 sept J. P. CALDWELL, secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS,

3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.

ELKIN & Co.,

APPELLENT l'attention des acheteurs sur les NOUVEAUX GENRES de leurs marchandises reçues directement d'Europe et du Nord—

TAPIS WILTON,
VELOURS,
BRUXELLES,
INGRAIN et 3 PLIS,
TOILES CIRÉES de toutes largeurs,
STORES,
CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX, &c.,

A vendre AUX PLUS BAS PRIX.

Nous nous sommes assuré les services de M. H. R. BONNEVAL, autrefois de la maison J. D. Dameron & Co. qui sera heureux de rencontrer chez nous ses anciens amis et clients. 22 sept—1m.

Wm. B. MORRIS & Co.
AGENCE D'ASSURANCE.

57..........Carondelet..........57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif..........$4 650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif..........$1,456,000.

Représentant un capital d'assurance de

SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.
19 sept—6m

Gustave Barrett de Nazaris,
AVOCAT FRANÇAIS, AGENT D'AFFAIRES,

97..........Exchange Alley..........97

CONSULTATIONS et Examen de titres, Liquidation de Créances. Règlement d'affaires en litige, Recouvrements.

Références : MM. OSCAR BERCIER & CO, rue Magasin;
" AUG COUTURIÉ & Cie, 37 rue Vieille-Levée;
" COUTURIÉ & BORDELOIS, 39 rue Vieille Levée.
1er oct—1m

M. BOCHET,
Importeur d'Articles français pour Modes.

CHAPEAUX DE PAILLE en tout genre, RUBANS unis et façonnés, de St-Etienne, fort stock, depuis le No 1½ jusqu'à 100 et 200, RUBANS Velours de St-Etienne, bien assortis, SOIERIES à Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs, VELOURS à Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs, FLEURS de Paris, grand choix, PLUMES fantaisies de Paris, beau choix, Blonde, Blonde rabaissée, Tulles à pois, Tulles maltaise, Tulle à voiles 1½4, Crêpes français et anglais, Ruches, &c., &c.

FORMES à Chapeaux—le plus grand choix, le plus complet du Sud, et les dernières nouveautés de Paris.

Tous les ordres seront remplis avec promptitude, et à très bas prix—Boite de Poste No 542.

M. BOCHET,
No 59, Rue Royale, Nlle-Orléans.

NOTA—Le stock est renouvelé chaque semaine.
15 sept—3m

Appel à la charité chrétienne.

Archidiocèse de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1867.

En l'absence de Monseigneur l'Archevêque Odin, et dans un temps d'extrême détresse, le soussigné se considère comme indispensablement obligé de faire publiquement appel à la charité du diocèse et des diocèses étrangers, en faveur des institutions charitables de cette ville.

Sous le coup du terrible fléau qui exerce ses ravages au milieu de nous, ces institutions ont souffert et souffrent encore énormément; et la mort se ceux d'augmenter chaque jour le nombre de nos orphelins, la plupart de l'âge le plus tendre, en même temps qu'une multitude de malheureux dénués de tout, infirmes ou privés de raison, au sort desquels il faut pourvoir pour le présent et pour l'avenir.

Les institutions charitables pour lesquelles on sollicite assistance, sont :

L'Asile St-Vincent—120 orphelines en bas âge confiées aux soins des sœurs de charité.

L'Asile des Orphelines de la Nlle-Orléans—230 orphelines aux soins des sœurs de charité.

Le Louisiana Retreat—100 personnes folles des deux sexes, aux soins des sœurs de charité.

L'Asile Ste Elisabeth—100 orphelines, aux soins des sœurs de charité

L'Asile des Orphelins de Ste-Marie—400 orphelins, dont un bon nombre en bas-âge, aux soins de la Société de la Ste-Croix.

L'Asile des Orphelins de St Joseph—200 orphelins des deux sexes, aux soins des sœurs de Notre-Dame.

L'Asile des Dames de la Providence—150 vieillards et vieilles femmes, aux soins des Dames de la Providence.

Maison du Bon Pasteur—150 pénitentes, aux soins des Religieuses du Bon Pasteur.

Toutes ces institutions, n'ayant jamais été pourvues de fondations, n'ont point d'autre ressource que la charité de cette communauté, épuisée déjà par les désastres de la guerre, les inondations, et l'insuffisance des récoltes.

Les dons en argent ou de tout autre nature, adressés soit au Rév. M. Raymond, vicaire général, à la résidence de Monseigneur l'Archevêque, à la Nlle-Orléans, soit à M. Thomas Layton, Président de la Banque du Sud, à la Nlle-Orléans, seront remis entre les mains du soussigné, qui veillera à ce qu'ils soient fidèlement et judicieusement distribués.

N. J. PERCHÉ, administrateur de l'Archidiocèse de la Nlle Orléans.
2 oct—

Charles E. Fortier,
Encanteur,

Rue Bienville, No. 33,

SE charge de la vente de propriétés foncières, meubles, grocerie, etc. 1 juillet

INSTITUTIONS

COLLEGE DE SPRING HILL,
Près Mobile, Alabama.

LA nouvelle année scolaire de ce collège commencera le MARDI, 22 du courant. Le Rév. A. Curioz, président, est chargé de la Nouvelle-Orléans, qu'il quittera, avec les élèves qui lui seront confiés, le 22 du courant, par le convoi de quatre heures du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus amples renseignements et pour les congés, s'adresser au Rév. Curioz, au coin des rues Commune et Baronne, ou à F. Conrotte & Co., agents du Collège, au No 36 de la rue Natchez.

11oct—12f L. CURIOZ.

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

MME J A BAQUIÉ et MLLE LEONTINE LABRANCHE ont l'honneur d'annoncer au public qu'elles viennent d'ouvrir un Pensionnat et Externat de Demoiselles au No. 159 de la rue Royale. Elles se sont assuré les services des meilleurs professeurs pour les hautes classes. L'instruction morale et religieuse des demoiselles qui leur seront confiées sera l'objet d'une attention spéciale. 9sept—1m

INSTITUTION HOPEWOOD,
située à Chatawa,

sur le chemin de fer de la Nlle Orléans et Jackson.

CETTE INSTITUTION, dirigée par Mme Richard A. Howard, secondée par des professeurs de mérite et d'expérience, embrasse dans ses cours toutes les connaissances nécessaires pour une éducation libérale et pratique.

La langue française sera l'objet d'un soin tout particulier et les élèves dans leurs rapports entre eux seront tenus de parler le français, mais en même temps l'étude de la langue anglaise sera poussée avec le plus grand soin.

Située dans une position des plus saines, à l'abri de toute épidémie, cet établissement qui est entouré d'un vaste jardin, offre aux jeunes élèves tous les avantages de la campagne avec des communications promptes et faciles pour les parents.

Des bains agréables dans le Tangiphoa, la pêche, le soin d'un petit jardin de longues courses en plein air sont des avantages précieux qu'on ne rencontre que là où l'institution Howard dispense des grandes villes et que l'institution Howard dispense libéralement aux jeunes personnes dont le corps a besoin d'être développé, tout autant que l'esprit.—Les prix sont modérés.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J. W. Zacharie, No 139 rue de la Douane, ou à Mme Howard, à Chatawa.

Nota.—Les personnes désireuses de visiter l'établissement sont prévenus qu'ils peuvent, en prenant le train du Jackson Rail Road, à 7 heures du matin, s'y rendre deux heures et demie à Chatawa et être de retour à la Nlle-Orléans, le même jour, à 6 heures et demie P. M.

29 sept—1 m

Académie de l'Etat de la Louisiane,
Près ALEXANDRIA, Le.

Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane.

LA prochaine session commence le 2 septembre et se termine le 25 juin 1868.

FACULTÉ—Un corps complet de professeurs distingués pour toutes les branches de la Littérature et de la Science enseignées d'habitude dans les meilleurs collèges et universités.

COURS D'ETUDES — Département préparatoire et académique, y compris un Cours littéraire et scientifique une Ecole spéciale de Génie civil et une Ecole de Commerce.

CONDITIONS—Pour tous les frais, excepté les vêtements, $400; $200 d'avance; le reste, en paiements égaux, le 1er janvier et le 1er avril.

27 juil—2m D. F. BOYD, Surintendant.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On Peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21 sept—

COLLÈGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, ou l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques l'anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les routes de commerce. Catalogues envoyés à qui le désire.

4 nov— RUFUS DOLBEAR Président.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent : le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien requièrent à des taxes particulières.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour la PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix $5.

Le Collège est situé rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 28 oct— MVD

Université de la Louisiane—Ecole de Médecine—Faculté :

A. H CENAS M D, professeur honoraire d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.

JAMES JONES M D, professeur d'obstétrique des maladies des femmes et des enfants.

WARREN STONE M D, professeur de chirurgie

T G RICHARDSON M D, professeur d'anatomie.

J W. MALLET Ph D, professeur de chimie.

SAMUEL M. BEMISS M. D, professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.

STANFORD E. CHAILLÉ M. D, professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.

FRANK HAWTHORN M. D., professeur, protem, de matière médicale et de thérapeutique.

Démonstrateurs d'Anatomie :

Wm C. NICHOLS, M. D.—C. J. BICKHAM, M. D.

Le trentième cours annuel commencera le 11 novembre et se terminera dans le mois de mars suivant. Il y aura des cours préparatoires tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 15 octobre, époque de l'ouverture des grandes salles neuves d'anatomie pratique. Les facultés de la charte, dont jouissait l'Ecole ont beaucoup de gens de la maladie, en sus de la Législature de l'Etat, rendent aujourd'hui un département pratique est attaché à chaque chaire de professeur, département dans lequel les élèves doivent remplir la tâche qui leur a été assignée.

Pour tous cours, $140; matricule (payée une fois seulement) $5. Anatomie pratique, $10. Le paiement est exigé d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser au professeur
S. M. BEMISS.
6 août—3mo Doyen pro tempore.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

LES bureaux de la Compagnie d'Assurance de l'Union ont été transférés au No 18 de la rue St Charles, entre les rues Canal et Commune.

J. W. CRAWFORD,
1er oct—1m secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Crescent City,

Rue du Canal No. 69.
... octobre 1867.

AUJOURD'HUI, à l'assemblée régulière des Directeurs, il a été déclaré un dividende de six piastres par action, lequel sera payé aux actionnaires à partir du ... du courant. La taxe du Revenu intérieur des Etats-Unis sur ledit dividende sera payée par la Compagnie.

CHARLES PITTS,
12 oct—20 incl Secrétaire.

Avis.

Bureau de l'Auditeur—Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1867.

LES personnes qui exercent des professions ou font un commerce ou un métier dans la ville de la Nouvelle-Orléans sont averties que la taxe d'un quart pour cent sur le montant de leurs ventes ou recettes pour le trimestre expirant le 30 septembre 1867 est devenue due et doit être payée au bureau du Contrôleur, coin des rues Royale et Conti, dans les dix jours qui suivront cet avis—sinon il sera ajouté sur le montant, vingt pour cent, qui sera recouvré conformément à la loi.

H. PERALTA,
4 oct—10 Auditeur d'Etat.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1867.

A UNE réunion des Directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens tenue ce jour, il a été résolu en vertu de la charte de la dite Compagnie, qu'une assemblée des porteurs de scrips aura lieu le mercredi 16 octobre prochain à 12 M., afin de délibérer sur la situation de la Compagnie.

Par ordre H. CASTAREDE
15sept—1m Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Chemin de Fer des rues Canal et Claiborne, 6, rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 27 septembre 1867.

DES propositions cachetées pour la construction du CHEMIN DE FER des rues CANAL ET CLAIBORNE seront reçues à ce bureau, jusqu'à midi, le LUNDI 14 d'octobre.

Les spécifications en la possession de l'ingénieur de la Compagnie, à ce bureau, peuvent être examinées journellement, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
28sept—au 14 oct J. G. CAMPBELL, Secrétaire.

Produits de l'île de Cube.

Plusieurs chargements de mélasse Moscovade, en boucauts, tierçons et barils.

1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune pour grocerie.

150 caisses GELÉE et PATE de goyave,
20 futailles MIEL de choix,
80 sacs CAFÉ de la Havane,
50 sacs CACAO,
300,000 CIGARES des meilleures marques.

—Ainsi que—

25 boucauts CHARBON pulvérisé, 1re qualité.

En magasin et à vendre par
E. TROISGROS, No 55 et 57, rue de la Douane
11 oct—3m entre Chartres et Vieille-Levée

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris, No 60, rue du Maine, encoignure Royale. TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 3 heures.
12août—3m.

Changement de Local.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1867.

CETTE Compagnie a transporté son bureau à la "nouvelle bâtisse en marbre," No 120 de la rue de la Commune.

CHAS. BRIGGS,
30juin—3m Président.

AVIS.
Graines de coton! Graines de coton.

NOUS désirons acheter DIX MILLE TONNEAUX de GRAINES DE COTON pour notre manufacture d'huile, et nous sommes toujours disposés à payer pour cet article le prix le plus élevé du marché.

Nous fournirons aux planteurs, sur leur demande les sacs et la ficelle nécessaires.

Tout ordre pour l'expédition de sacs devra être adressé à la Boite de Poste No 1575 et recevra une prompte attention.

ALDIGE & WOLF,
17 août—6m Bienville Cotton Seed Oil Factory.

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.

CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.

Nous croyons devoir appeler l'attention des malades d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies de foie, des maladies des reins et de la vessie, des maladies auxquelles les femmes sont sujettes et de la syphilis.

Prix de la pension........$15 par semaine.

Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.

JAMES CONNOR & CO,
10 mai—4m Propriétaires

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24mars—

J. A. De HART,
DENTISTE,

17..........Dauphine..........17
20 nov— Près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS

E. RABASSE,

Chirurgien-dentiste.

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. A. M. à 3 h. P. M. 17 mai

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public qu'il nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES À VAPEUR, des bouilleurs, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à défricher, des moulins à scie, des pressoirs à vis de Newell, des bouches à fourneaux, des grils, des accessoires pour les travaux d'habitation, de bateaux à vapeur et toute espèce de machines pour le Sud.

16mars—6m LEEDS & CO.

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. ROGER & CO.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR E. ROGER & Co.,
H. SABORY, Encanteur.

MARDI, 15 octobre, il sera vendu à 10 heures, dans les salles d'encan Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

400 lots consistant en

Indiennes fantaisie, | Couvertures laine,
Cotons d'ancre, | Mousselines de laine,
Cotons écrus, | Mollétons,
Alpagas, | Ginghams,
Mérinos, | Ecossais,
Kersey, | Ginga,
Satinettes, | Etoffes rayées,
Casimirs, | Cotonnades,
Flanelles, | Canevas,
Toiles à drap, | Toiles d'Irlande,
Drap noir, | Indienne rouge,
Denims, | &c., &c.
Coutils à matelas,

—Aussi—

Mouchoirs batiste, bonneterie, rubans, soieries, mouchoirs madras, gants, cravates, ruches, mousselines blanches, brillantines, serviettes, nappes, &c., &c.

Conditions à la vente. 13 oct

PAR W. E. DAVID.

Meubles. Meubles.

Bons meubles à l'encan.

PAR W. E. DAVID,
ALBERT GAILLARD, Encanteur.
Bureau rue Baronne, No 56

IL sera vendu, mardi 15 octobre, à 10 heures, au No 275 du Chemin du Bayou, coin Claiborne—

Tout le contenu de ladite résidence, comprenant : bons bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux, lavabos, tables à rallonge, buffets, meubles de salon meubles de chambres à coucher, ou bois de chêne, miroirs tapis &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 13 oct

Vente importante de Chevaux, Mulets, Buggies, Harnais &c., à l'encan.

PAR W. E. DAVID,
ALBERT GAILLARD, Encanteur.
Bureau rue Baronne, No 56

IL sera vendu, mercredi 16 octobre, à 11 heures, aux écuries No 134 de la rue Baronne—

Beaux chevaux appareillés.
Beaux chevaux de selle et de harnais,
Bons mulets.

—Egalement—

Buggies couverts et découverts, barouches, harnais, &c., &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 oct

PAR WALTON & DESLONDE

Succession de JOSEPH GOEGER, décédé.

Meubles de maison, à l'encan.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE
J. B. WALTON, Encanteur.
Bureau No 47, rue Carondelet

MERCREDI, le 23 octobre 1867, à 11 heures du matin, sur les lieux, à l'encoignure des rues Septième et Chippewa, Quatrième District, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 9 octobre 1867, dossier No 22 73 pour le compte de la succession de Joseph Goeger, il sera vendu—

UN LOT DE MEUBLES, consistant en bois de lits, armoires, lavabos, bureaux, tables, chaises, baignoires, &c.

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis. 11 oct—13 16 19 21

VENTES DE CONSTABLE.

Mlle Stacia ve Mattie Eubank—No 863

TROISIEME Justice de Paix, paroisse d'Orléans.—

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Paul W Collins Troisième Justice de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans,—je procéderai je mercredi 23 octobre 1867, à mon entrepôt, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon à midi, à la vente publique et à l'adjudication de

Deux tapis, chaises, faïence, etc. etc.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. ARTHUR LANGE, constable.
13 oct—18 23

HOTELS, RESTAURANTS, etc

RESTAURANT DE L'INDEPENDANCE,

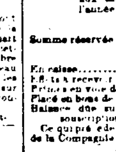

243 rue de la Levée,
En face du marché aux fruits

Didier A. BROUET,
CHARLES LEVY
successeur.

Chambres garnies, salons pour repas, repas de commande baptêmes, etc Prix moderés. 7e pt—1me

LA DOMINICA.

Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES, NOCES &c.

Angle Canal et Bourgogne.
20 mai—1 an L. B GASTINEL.

RESTAURANT FRANCAIS,
32..........RUE ROYALE..........32

Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême &c, &c. M FORGET conservera ses anciens prix.
1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire, No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux, ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—1 an

SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.
Rue Carondelet No 14

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1867		$70,141 23
Savoir : Sur les risques d'incendie	$50 700 00	
" " de mer	11 437 15	
" " de rivière	7,604 08	$70,141 23
Moins Pertes sur les risques d'incendie	$19 373 66	
" " de mer	7,826 86	
" " de rivière	3,495 57	$30,693 09
		$39,448 14
" Frais de bureau moins le montant au crédit des dépenses casuelles, &c.	$13,718 16	
" Re-assurances	2,415 17	
" Primes remboursées	485 26	$16,609 59
		$22,839 55
" 15, 20 et 25 pour cent alloué aux assureurs pendant l'année		15,085 82
		$7,753 73
Somme réservée pour risques non expirés		5,550 00
		$2,203 73
En caisse	$10,721 11	
Effets à recevoir en main	17,896 64	
Primes en voie de perception	3,653 45	
Placé en bons de la ville	10,000 00	
Balance due sur des billets de souscription	107,373 36	149,644 16

Ce qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie

A. SCHREIBER, Président pro temp
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle-Orléans, ce 27 août 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un an d'intérêt de six pour cent sur les certificats émis de scrip, à partir du 1er octobre prochain.

— DIRECTEURS —

Placide Forstall, | F. Febonde,
James Jackson, | A. Forstall,
Adolphe Schreiber, | L. R. Coleman,
Charles Roman, | Jas. Pollock,
J. F Schroeder, | B. Laplace,
Alfred Dufilho, | W. C. C. Claiborne.

Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière, aux taux du tarif de primes et elle remboursera 15 pour cent aux personnes qui se font assurer.

PLACIDE FORSTALL, Président.
28août—1m N. AUGUSTIN Secrétaire.

Compagnie d'Assurance
DES
FACTEURS ET DES COMMERÇANTS.
39......Rue Carondelet......39
Nouvelle-Orléans.

Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant,

Montant des primes reçues la première année (de huit mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867—$413,626 42.

—ACTIF—

Le 30 avril 1867..........$546,816 31.

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies et contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux courants de prime.

MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président,
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James Hewitt, | J. J. Warren,
W. A. Johnson, | Wm Bell,
J. W. Burbridge, | Robert Pitkin,
Jno I. Noble, | Alfred H. Isaacson,
Moses Greenwood, | Rich'd Milliken,
Alfred S. Huntington, | Sam'l F. Moore,
Hugh McColl, | Wm H. Henning,
Marshall J. Smith, | Thos M. Scott,
L. Caulfield, | Joseph Block,
John Chaffe, | J. S. Jennings,
L. H Terry, | R. T. Buckner,
Jos D. Blair, | H. H. Ware,
Sam'l Friedlander.

soot 6m

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.
PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1867		182,945 04
Primes d'incendie	127,608 99	
Primes de mer	44,610 32	
Primes de rivière	10,725 77	182,945 04
Moins—Primes remboursées	2,345 00	
Montant en réserve pour risques non-expirés	25,425 30	
		27,670 36
Montant net des primes		155,274 13
Pertes payées :		
Pertes par l'incendie	38,219 80	
Pertes par les mers	22,296 20	
Pertes sur les rivières	2,600 08	
	61,121 78	
Ré-assurances	6,400 00	
Dépenses, intérêt	25,188 07	
Taxe et souscriptions	4,749 92	
20 et 25 0/0 d'escompte	27,013 13	124,484 36
Bénéfice net		30,319 80
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Billets pour actions	340,550 00	
Effets	1,336 25	
Dû, par comptes individuels	18,318 82	
Prêts sur garanties, sur demande	37,430 00	
Prêts sur hypothèque	34,954 30	
Garanties des Etats-Unis	15,700 00	
En caisse	38,097 61	395,945

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] B. MAIER, D. MICHEL,
Secrétaire. Président

Assermentés et signés, pardevant moi, ce 12 avril 1867.

[Signé] D. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 11 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 30 pour cent sur le capital payé ou $10 par action, est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
B. MAIER, Secrétaire.

—Directeurs :

I. H. Elmer,	F. White,	H. Bienes,
W. B. Schmidt,	H. F. Klumpp,	Geo. Wern,
F. A. Lading,	C. T. Forster,	Louis Schwarz,
A. Brahe,	F. Fink,	G. L. L. Mayer,
H. Zuberbier,	H. W. Schwartz,	Charles Bedilia,
Theo. Soboss,	Auguste Koenig,	D. Michel,
Chas Loeffer,	L. F. Berge,	O. H. Kaufhold
Julius Hoerner	F. Richert,	H. Glenn.

13 avril—1an

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN MARKS & CO

400 lots de marchandises sèches,
200 lots de lingerie de messieurs.
150 lots châles Nubias et Sontags,
100 montres en or et en argent.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No. 38.

LUNDI 14 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 pièces coton blanc et coton écru
100 do do do do 10/4 et 12/4,
à drape.
400 do indiennes rouges françaises et américaines
300 do casimirs, satinets et Maltons,
100 do flanelles, blanche, rouge et bleue,
100 do tweeds et jeans laine,
100 do mousselines laine unies et fantaisie,
100 do popelines et plaids,

Alpagas, mérinos, drape noir, doeskins Robroye, cotonnades, stripes à tente, denims clayrés, toiles d'Irlande, jaconats suisses blancs, tap checks molleton blanc et molleton serv, flanelles Opera, jupons Balmoral, nappes, serviettes, mouchoirs coton, bonneterie laine et bonneterie coton, malakoffs, corsets, cravates, &c.

—EGALEMENT—

200 lots de lingerie de messieurs, comprenant un grand assortiment—chemises de peau et chemises de dessus, caleçons, bretelles, &c. &c.

160 d. z. Nubias, Sontags, écharpes et châles.

—ET—

Une grande facture de montres en or et argent—sans aucune réserve quelconque.

100 doux sans dia... " ... et de chemises de fer

Conditions à la vente 13 oct

PAR A. FEIBER.

Marchandises sèches, Habillements, Lingerie, &c. à l'encan.
PAR A. FEIBER.
H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu, lundi 14 octobre à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 46 de la rue de Chartres—Un magnifique assortiment de marchandises sèches, comprenant indiennes françaises et américaines, coton blanc coton écru, coton à drap, etc, lainages, tissus de laine, popelines, satinettes, etc, ... à ... Beau vêtements, mouchoirs, couvertures, jupons, bonneterie, &c.

—Egalement—

Un bon stock d'habillements confectionnés pour les magasins de détail de la ville et de la campagne.

—Egalement—

Un assortiment de lingerie, bottes, souliers et chapeaux

Conditions à la vente. 13 oct

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Bail et Café, No 40 de la rue St-Pierre, entre les rues Royale et Chartres—à l'encan.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteur
NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.
Bureau No 7 Place de la Bourse

MERCREDI 16 octobre 1867, à 1 heure de l'après midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse—

Le bail, le fonds et les installations du No 40 de la rue St Pierre, entre les rues Royale et Chartres. Le bail a environ vingt mois à courir. Le loyer est de $75 par mois et payable tous les mois.

Pour le fonds et les installations—comptant 15 oct

PAR D. E. MORPHY.

Café et Riz

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu mardi, 15 octobre 1867 à 11 heures A M, au magasin No 33 rue Vieille Levée, pour compte de qui il appartiendra—

A & B B—45 sacs de café,
A [dans un rond] — un sac de riz

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 13 oct—

PAR THOMAS & SPEAR

Marchandises Etrangères et Américaines, Linge fin, etc., etc.

PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR encanteur,
Salle de vente et bureau No 36 rue Bienville.

LUNDI 14 octobre à 10 heures, à notre Salle de vente No 36 rue Bienville, sans aucune réserve

500 Lots marchandises de saison assorties.
200 " Linge fait

—Egalement—

Un lot châles Cachemire noir légèrement avariés

Conditions—Comptant.

P. S. A partir de ce jour nos ventes auront lieu le lundi, mercredi et vendredi à nous ferons des avances libérales sur toute marchandises qui nous sera consignée.

Succession de Thomas L. Mills.

Articles pour jeux de BASE BALL.

PAR THOMAS & SPEAR
PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.

Salle de vente et bureau No 36 rue Bienville.

MARDI 15 octobre, à 7 à 11 heures, il sera vendu sur les lieux, rue Poydras entre Baronne et Carondelet en vertu d'un ordre de l'Hon J. W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, date du 3 octobre 1867, pour le compte de la succession feu Mills, ce tenu d'un établissement d'articles pour de jeux de base ball, qui se compose de battes, quilles, etc., ... ballons, Croquets avec ou sans boîte, jeu de Base Ball grosse, moyen et petits, ... &c, &c.

Un fusil B. B.
2 ... de vases

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis 11 oct

PAR E. M. JACOBS.

Magasin de Confiserie.

Succession de Mr et Mme A. Mandheim.

PAR E. M. JACOBS, encanteur,
Palais de la Bourse, Nos 36 & 38.

IL sera vendu, samedi 19 du courant, à 11 heures de l'après-midi, au No 260 de la rue Poydras, en vertu d'un ordre de l'honorable John Thomas de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans date du 5 octobre 1867—Le fonds d'un confiserie d'après inventaire.

Conditions. Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. oct—9

PAR J. P. BOISSEAU.

VENTE RENVOYÉE.

Beaux Meubles Français et Américains.

La vente aura lieu LUNDI, 14 octobre 1867, au No 140 de la rue Clio,

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, rue Gravier, No 4 ... et Nlle-Levée

IL sera vendu, lundi, 14 octobre 1867 à 10 heures du matin à la résidence No 140 rue Clio, entre les rues St Charles et Prytania—Tout le contenu de la dite résidence, comprenant : beaux meubles de salon en acajou et en palissandre, ... Victoria en noyer noir, armoire, ... Biblio-thèques, ... buffets, tables à rallonge, chaises, ... de chambre à coucher, ... argenterie plaqué, ... verrerie, ... et ustensiles de cuisine ... pendule, ... jours.

—Egalement—

Un piano No 1.

—Et—

500 bouteilles vides.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 11 oct

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que les présentes concernent, salut—

Attendu que Charles Schlötter a acheté par acte passé par devant R. J. Ker, notaire public, en date du 9 avril 1860, conformément à la vente publique faite par C. E. Girardey encanteur, en date du 9 août 1860 la propriété ci-après décrite.

Et attendu que Adélaïs Françoise Caspar, ... femme ... de J. M. Robert, et exécutrice testamentaire de feu Charles Schlötter, s'est adressé au greffier de cette Cour ... fait ... avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux avis ... ", approuvé le 18 mars 1858.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en vertu d'un jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite ou de toute irrégularité ou illégalité dans les avis, la date ou le temps de la vente, ou pour un autre cause quelconque, de faire valoir leurs objections dans les trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par l'encanteur susdit, le 9me jour d'août de l'année 1860, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le ... de juin et de l'année 1860, dans le ... de Catherine Hubner, épouse de J. G. Weber—No 15 743 du Docket de cette Cour, à laquelle vente feu Charles Schlötter devint l'acquéreur pour le prix de $1,000.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir :

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent avec tous les droits titres, servitudes, &c. &c., situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Felicité, désignés par les Nos Deux et Trois, une ... chacun trente deux pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur, entre lignes parallèles, de ... pieds. Les améliorations sur les dits lots de terre consistent en quatre bâtisses (deux doubles) avec cuisines, &c. Les dits lots de terre ayant été acquis par J. G. Weber, pendant la communauté qui existait entre lui et sa femme, Catherine Hubner, de Wm John A. Watkins et Wm T. Gilmore par acte passé pardevant J. Graham, notaire public, le 9 juin 1851.

Greffier de la 2ème Cour de District de la Nlle-Orléans, ce 12 octobre 1867

P. R. O'RORKE, Greffier.
13oct—13,26 5nov.

Succession de DANIEL SILVERSTEIN, alias Wm SYLVESTER.—No. 29,708.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
13 oct—1f Greffier

Succession de Dr WILLIAM CLEARY—No 29,777

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que Margaret A. Sean a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Dr Wm Cleary, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
13 oct—17, 22 Greffier.

Succession de FELIX GAUDOZ—No 29,714

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Eug. ne Gaudoz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Félix Gaudoz, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
4 oct—9,13 Greffier.

Succession de EISAIAS SEIGEL—No 29 757.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que M. Hiersmann a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Eisaias Siegel, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
9 oct—14 18 Greffier

Succession de EDWARD B SHANNON—No 29,758

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que James A. Girduet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Edward B. Shannon, décédé intestat, Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
9 oct—14 18 Greffier

Succession de PIERRE SAUVÉ—No 29 761.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Albert Robert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Pierre Sauvé, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE,
9 oct—14 18 Greffier.

Succession de JOHN MURPHY—No

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — Attendu que Mary Molloy, veuve de John Murphy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John Murphy, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'RORKE,
11oct—15 20 Greffier.

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes, que, le 11 septembre 1867, jugement a été rendu dans cette Cour, dans la procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir : No 29,251 Eu. phrasie Dumontier, femme de Victor Eugène Dubois, contre son mari. Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Euphrasie Dumontier, femme de Victor Eugène Dubois contre son mari, le dit Victor Eugène Dubois, défendant, pour une séparation de corps et de biens entre le créant une séparation de corps et de biens entre le demanderesse soit légalement autorisée à administrer ses biens, ses biens, sans l'autorisation du défendeur, et il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y a jugement en faveur de la demanderesse pour la somme de trois cents piastres qui a apporté en mariage, avec le privilège et hypothèque légale qui lui sont accordés par la loi aux femmes mariées, et avec intérêts et frais du procès.

Jugement signé le 13 septembre 1867.

(Signé) G. DUPLANTIER, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans ce 13 septembre de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-sept.

15sept—15,30oct13oct (F. J. LAIZER, Député Greffier

VENTES A L'ENCAN.
PAR LOUIS STERN & BRO.

Bottes, Souliers, Brodequins, etc.
PAR LOUIS STERN & BRO.,
M. STERN, Encanteur,
Bureau rue du Camp No 37.

350 caisses bottes, souliers et brodequins,

IL sera vendu, lundi 14 octobre à 10 heures du matin, dans notre salle de vente, au No 37 de la rue du Camp—

Un grand choix de

Bottes, Souliers, Balmorals, Guêtres Congress pour

Hommes, jeunes garçons et jeunes gens
Dames Jeunes
Demoiselles et enfants.

Ces chaussures viennent d'être reçues par les steamers Cortes et Meade, et conviennent aux acheteurs de la ville et à ceux de la campagne.

Conditions à la vente. 13 oct

Succession de LUCILIA TUCKER.

Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans. —No 29 553—

PAR LOUIS STERN & BROS.
M. STERN, encanteur.

SAMEDI, 9 novembre 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à No 29 553 au dossier de la dite Cour, il sera vendu à la criée publique pour le compte de la succession de Lucilia Tucker—

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Conti, Marais et St Louis, lequel terrain porte le No ... sur un plan date du 10 juin 1840 et déposé aux archives de H B Cenas, ... notaire public de la Nouvelle Orléans et de la Paroisse d'Orléans, ... l'original dressé par Bougerol, le 21 avril 1840. Le terrain a 21 pieds 3 pouces de face à la rue St Louis entre lignes parallèles, au passage commun ... terrain et à d'autres propriétés.

Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprenant une bâtisse en bois à mansarde, située au No 212 de la rue St Louis, ayant trois chambres au rez-de-chaussée, trois au dessus ... dans la mansarde, cuisine, chambres à ... d'après le titre ... au bureau ...

Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur les timbres du Revenu des Etats-Unis par devant James D. Augustin, notaire ...

MONTGOMERY BROS & CO.

Succession de Moses Bodley ... No 29014

Pipes en Ecume de Mer, Cigares fins, Tabac à fumer, &c., &c., à l'encan.
PAR MONTGOMERY BROS & CO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu ... No 29 de la rue des Marais ... à un ordre de l'Hon ... J. W. Thomas ... de la Deuxième Cour de District de la ... Nouvelle Orléans ... et portant le No ... du dossier de cette Cour,—toute contenu du dit établissement.

Pipes en écume de mer, véritables et imitation, ... tabac turc et tabac de la Virginie ...

— Egalement —

La garderobe de ...

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles. Meubles
PAR MONTGOMERY BROS & CO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 15 octobre, à 11 heures à la salle d'encan, au No 27 de la rue Carondelet

Un assortiment général de meubles

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, ... bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête ... sofas, chaises à siège à ressorts, ... tables de salle à manger ... tapis, gravures, ... etc.—le contenu de plusieurs ... bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage chaises à sièges et bois et rotin

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de selle, beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons, etc, à l'encan.

PAR MONTGOMERY BRO & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu mardi 15 octobre, à 11 heures à la salle aux écuries de P. Daner, rue Gravier,

Elégants Chevaux appareillés.
... do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.

AUSSI :

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis

PAR S. GUINAULT

Propriété rue de l'Union, No. 73.
PAR S. GUINAULT, encanteur
Bureau, au Passage de la Bourse, Bienville.

SAMEDI, 19 octobre, 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ...

UN ... de terre avec les bâtisses et ... rue de l'Union No 73 entre ... Bourse ... et ... pieds 6 pouces de face ... profondeur ... d'après le plan de ... Voir à la Bourse

Conditions—Moitié comptant ... crédit ... à ...

Acte de vente pardevant ...

MEUBLES
PAR S. GUINAULT, encanteur.

LUNDI ... à 10 heures du matin, à la résidence No ... rue ...

... ... armoires, ...

... comptant en billets du Trésor ...

Succession de Pierre et Auguste Blaise
PAR S. GUINAULT, Encanteur

MARDI 15 octobre 1867 ... il sera vendu ... en vertu d'un ordre ... de la Cour de District de la Nouvelle Orléans ...

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet de ces articles ci-dessus,

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c

Aussi—INDIGO Guatemala et ...

DIXIEME TABLEAU ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.
Bureau No 21 rue du Camp.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867		$135,... 34
Savoir :		
Sur les risques d'incendie	$ 97,326 43	
Sur les risques de mer	66,374 69	
Sur les risques de rivière	32,181 12	$... 74
Montant des risques non expirés le 30 avril 1866		31,7.. 57
		$221,704 81
Pertes payées dans la même période, savoir :		
Sur les risques d'incendie	$ 47,764 74	
Sur les risques maritimes	72,565 34	
Sur les risques de rivière	15,635 43	$135,965 51
25 p. c. remis aux assurés	$ 43 145 08	
Primes remises	6,... 77	
Réassurances	10,853 51	
		$ 61,357 ...
Taxes		11,...
Dépenses, intérêt en moins		9,... 45
		$219 178 94

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets hypothécaires sur des propriétés foncières améliorées dans cette ville, valant le double du montant prêté	$112 395 ...
Prêts garantis par nantissement	34 ... 49
Effets pour primes à courte échéance	9,213 ... 7
Actions du " Valette Dry Dock Co."	6,... 00
Actions de banque et autres actions	5,547 50
Scrips de compagnies d'assurances mutuelles	2,050 00
Biens fonciers	16 745 85
Primes en voie de perception	35,... 88
En caisse	44 ... 51
Total de l'actif	$ 2..,6.. 67

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY PEYCHAUD, Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé pardevant moi ce 4 mai 1867.
PAUL W. COLLENS
Troisième Juge de Paix.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière, aux taux usuels et rend ... comptant aux assurés sur le montant de leurs primes.

Bureau No 21 rue du Camp.

DIRECTEURS :

J. Folger,	P. Maloney,	J. C. Denis,
J. J. Adams,	Th. D Miller,	T. N. Blake,
A. Durand,	G. W. Bradbury,	Hy Peychaud.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—Octobre 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent : —en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat

A

A bert J J | Lacassagne Laurent
Ader Philippe | M
B | Mollard Pierre
Bernard Augustine Mme | Miriaud Adolphe Félix
Bernard Marie veuve | Michel Mme Vve née Joséphine Lautaud
C | Maury Mme née Jeanne Pierre
Chevalier Adolphe, musicien | Moreau H
Couget Léon | Mathias
D | Mouledous Dominique
Dupont Jean, boulanger | Mallet Symphorien
Davarede Alexandre | Mouret Pierre Remi
Dupont Paul | N
Diez A | North Hélène Mme
De Bruyes Henri | P
G | Pascalis Frédéric
Grand L & Ce | R
Goldsmith, Haber & Cie | Roch Victor
H | S
Horant Delphin | Savit Antoine Mme née Georgette Estrade
J | Sénéchal Louis
Jean-Pierre Casimir | St Prasmé de Bergue
Jacob Edouard | Sencède Philippe
K | T
Katz Joseph | Tessier
L | Teyson Jean, cordonnier
Landreaud Célestin | Trouches Xavier
Lambert Louis Alphonse | V
Ledroux Alexis | Vandenborre Pierre
Lamalle Auguste | Vilaret Bertrand
Lucas Jean-Baptiste |
Laurent Louis |

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 1er oct